

Programme

Le traitement du syndrome d'apnées obstructif du sommeil par orthèse d'avancée mandibulaire en pratique

A. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME OU DE LA STRUCTURE

Sommeil formations : Des formations sommeil proposées par les spécialistes français du sommeil.

B. TYPE D'ACTION

Il s'agit d'un programme de formation continue.

✓ Formation continue : Méthode pédagogique ou cognitive lors de la formation présentielle, sous forme d'ateliers interactifs, permettant l'acquisition et le perfectionnement des connaissances sur le traitement par orthèse d'avancement mandibulaire (OAM).

C. ACTION SPECIFIQUE

Le traitement par orthèse d'avancement mandibulaire (OAM) est un des traitements du Syndrome d'apnée obstructif du Sommeil (SAS).

Cette formation pratique et interactive a pour but d'assurer une meilleure prise en charge des patients traités par OAM. Cette prise en charge fait intervenir le médecin qui diagnostique le syndrome d'apnées du sommeil (pneumologue, ORL, cardiologue, médecin généraliste...) mais aussi et surtout le médecin qui mettra en place l'orthèse (stomatologue, chirurgien dentiste, ORL...).

D. LIBELLE DE L'ACTION

Améliorer la prise en charge des patients traités par OAM en optimisant les indications, la pose et le suivi.

E. PRESENTIEL/NON-PRESENTIEL/MIXTE

Notre programme est de type mixte.

Il est en majorité présentiel (journée entière de formation où les participants sont présents physiquement en un lieu, voir programme ci-dessous). Cette étape présentielle est nécessaire car elle permet la maîtrise des outils à disposition (mise en place en pratique d'OAM) pour une meilleure prise en charge des patients traités; et favorise l'échange des pratiques entre les intervenants.

Il est associé à 2 étapes non présentielles :

- l'une avant la formation permettant d'évaluer le niveau de connaissance

- la seconde après la formation permettant le suivi de l'amélioration des connaissances et des pratiques du participant à l'issue de la formation. Cette seconde étape non présenteielle comportera également un questionnaire de satisfaction pour évaluer la qualité de la formation, ce qui permettra une amélioration de la qualité du programme en fonction du retour des participants.

F. ACTIONS REALISEES EN PARTENARIAT

- ✓ Partenaire : Société Française de Recherche et de Médecine du sommeil (SFRMS). La SFRMS est une société savante qui regroupe médecins, chercheurs et professionnels de santé impliqués dans le domaine du sommeil et de ses pathologies.
- ✓ Objectifs et contenu du partenariat : faire intervenir dans ces formations des experts du sommeil et des OAM; validation pédagogique et scientifique des contenus des formations par des pairs experts.

G. ORIENTATION(S) PRIORITAIRE(S) VISEE(S)

Notre programme suit les orientations suivantes du DPC 2016-2018 :

Chirurgiens-dentistes :

Orientation n°3 : pertinence des prescriptions en odontologie : médicaments et examens complémentaires

Chirurgiens-dentistes spécialisés en orthopédie dento-faciale :

Orientation n°2 : nouvelles recommandations en orthopédie dento-faciale

Médecin spécialisé en chirurgie de la face et du cou :

Orientation n°2 : Nouvelles recommandations en ORL (mise en pratique)

Médecin Spécialisé en cardiologie et maladies vasculaire :

Orientation n°2 : Nouvelles recommandations en cardiologie (mise en pratique)

Orientation n°4 : évaluation des facteurs de risque et facteurs pronostiques dans les pathologies cardio vasculaires

Médecin spécialisé en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie :

Orientation n°2 : Nouvelles recommandations en stomatologie, chirurgie maxillo-faciale et chirurgie orale (mise en pratique)

Médecin spécialisé en médecine générale :

-Amélioration de la pratique médicale pour les patients porteurs de pathologies chroniques et/ou de poly-pathologies :

Orientation n°16 : Nouvelles stratégies diagnostiques et thérapeutiques des pathologies chroniques

Médecin spécialisé » en pneumologie :

Orientation n°1 : Pathologies du sommeil

H. METHODE(S) HAS DE REFERENCE

Le programme s'appuie sur les recommandations de la HAS :

- Évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux et prestations associées pour prise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS)- juillet 2014
- Les indications recommandées de l'OAM dans le traitement du SAHOS selon sa gravité (IAH, retentissement symptomatique, comorbidité cardiovasculaire) ou après échec ou abandon de traitement par PPC bien conduit – Avril 2019
- Faisabilité de l'utilisation de l'OAM selon l'état de l'appareil manducateur

I. PUBLICS CONCERNES

Médecins impliqués dans la mise en place du traitement par orthèse d'avancement mandibulaire. Que le mode d'exercice soit libéral ou salarié, les médecins concernés sont ceux des spécialités : chirurgiens dentiste ; ORL, Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie. Médecins impliqués dans la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil. Que le mode d'exercice soit libéral ou salarié, les médecins concernés sont ceux des spécialités : Médecine générale, Neurologie, Pneumologie, ORL, Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, Cardiologie.

J. RESUME DE L'ACTION

La formation et ses objectifs :

Connaître les indications de l'OAM

Savoir poser une OAM

Connaître le suivi odontologique d'une orthèse

Connaître le suivi du sommeil pour un patient porteur d'une orthèse

Pré-requis : médecins ayant des connaissances sur le diagnostic et le traitement du syndrome d'apnée du sommeil et sur l'appréhension de l'appareil manducateur.

K. REFERENCES, RECOMMANDATIONS, BIBLIOGRAPHIE UTILISEES DANS LE CADRE DE L'ACTION PROPOSEE

Le programme s'appuie sur :

- la dernière classification des troubles du sommeil (ICSD-3)
- les recommandations de la HAS
- les recommandations de bonnes pratiques cliniques de la SFRMS
- l'arrêté du 13 décembre 2017 modifiant la procédure d'inscription et les conditions de prise en charge du dispositif médical à pression positive continue pour traitement de l'apnée du sommeil et prestations associées au paragraphe 4 de la sous-section 2, section 1, chapitre 1er, titre 1er de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPPR) du code de la sécurité sociale.
- L'arrêté du 14 mars 2018 portant modification des conditions d'inscription de certaines orthèses d'avancée mandibulaire inscrites au titre II de la liste des produits et prestations remboursables

L. DEROULE PEDAGOGIQUE DE L'ACTION

	Le traitement du SAHOS par orthèse d'avancée mandibulaire en pratique
08h30-9h00	<i>Accueil des participants</i>
9h00-10h00	Revue sur l'efficacité, l'observance et la tolérance des OAM dans le traitement du SAHOS
10h00-10h30	Indications conformes à la prise en charge des OAM par l'Assurance Maladie Particularités de ce parcours de soins; Un réseau multidisciplinaire est indispensable!
10h30-10h45	<i>Pause</i>
10h45-11h30	L'endoscopie en sommeil induit peut-elle prédire l'efficacité de l'OAM? Intérêt d'une OAM de test
11h30-12h30	Quel est le minimum bucco-dentaire requis pour l'OAM? Les couronnes, les bridges, les pivots, les implants sont-ils des obstacles? Le suivi odontologique est incontournable! Le suivi du sommeil aussi!
12h30-14h	<i>Déjeuner</i>
14h-15h30	<i>Suite</i> Discussion des indications sur cas cliniques
15h30-17h00	Réaliser son OAM (pour les spécialistes de l'appareil manducateur) - Prises d'empreintes - Utilisation de la George gauge - Pose de l'OAM - Réglage de l'avancée mandibulaire et titration clinique - Le rendez de contrôle d'efficacité (polygraphie ventilatoire ou polysomnographie)
17h00-17h30	<i>Synthèse et Conclusion</i>

SCENARIO PEDAGOGIQUE

Avant la formation: questionnaire sur les connaissances et sur la pratique générale du participant (cf questionnaire d'évaluation initiale)

Formation en présentiel

- Acquisition et perfectionnement des connaissances
- Mise en pratique sur des cas cliniques

1ERE DEMI JOURNEE : INDICATION D'UN TRAITEMENT PAR OAM

Objectifs de la première demi-journée :

Connaître les indications d'orthèses d'avancée mandibulaire

Connaître les modalités de mise en place d'une orthèse

Connaître la place de tous les intervenants dans la prise en charge thérapeutique du patient apnéique.

2DE DEMI JOURNEE : MISE EN PLACE ET SUIVI

Objectifs de la deuxième demi-journée :

Mise en pratique des indications de l'orthèse au travers de cas cliniques

Atelier pratique de pose d'une orthèse d'avancement mandibulaire

Après la formation : suivi de l'amélioration des pratiques

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Cette formation, complémentaire d'un enseignement universitaire encore à ce jour limité dans ce domaine, devrait permettre aux médecins de:

Savoir les indications d'un traitement par OAM et d'en assurer un suivi à long terme.

M. EFFECTIF MAXIMUM PREVU PAR SESSION

20

N. CONCEPTEUR(S) DE L'ACTION

Dr MICHEL OUAYOUN

O. INTERVENANT(S)

Tous les intervenants sont des spécialistes dans le diagnostic et la prise en charge des troubles du sommeil (physiologiste, pneumologue), exerçant dans un centre de sommeil agréé par la SFRMS (Société Française de Recherche et de Médecine du Sommeil). La plupart d'entre eux possèdent le DIU des troubles du sommeil, et interviennent lors du congrès du sommeil co-organisé par la SFRMS et la SPLF, et/ou lors du DIU du sommeil.

Tous les intervenants mentionneront systématiquement leurs éventuels conflits d'intérêts (signature d'un document et présentation sur la 1ere diapositive de chaque intervention)

Les intervenants sont les suivants :

- Xuan-lan Nguyen, pneumologue;
- Boris Pételle, ORL;
- Darius Abedipour, ORL;
- Isabelle Bonafé, chirurgien-dentiste;

- Michel-Christian Ouayoun, ORL.

P. METHODES PEDAGOGIQUES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Analyse des pratiques avant et après la formation (cf questionnaires joints).
- ✓ Méthode pédagogique ou cognitive lors de la formation présentielle, sous forme d'ateliers interactifs, permettant l'acquisition et le perfectionnement des connaissances.

Q. SUPPORTS PEDAGOGIQUES UTILISES

- ✓ Ils ne comportent aucune promotion
- ✓ Les auteurs des supports sont identifiés et leurs éventuels conflits d'intérêt apparaissent
- ✓ Les supports utilisés sont référencés et sont basés sur les concepts scientifiques

R. SOUS TRAITANCE

Aucune sous traitance

S. MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION PROPOSEE

Les participants seront évalués par :

- ✓ Un questionnaire pré-évaluation permettant l'analyse des connaissances et des pratiques
- ✓ Un questionnaire post-évaluation permettant le suivi de l'amélioration des connaissances et des pratiques.

Ces questionnaires ont été validés par la SFRMS (Société Française de Recherche et de Médecine du Sommeil).

T. ANNEE DE REALISATION DE L'ACTION

2019

U. PRIX INDICATIF POUR UNE PARTICIPATION A L'ACTION

580 euros